

LOI D ORIENTATION AGRICOLE

UNE LOI QUI FONCE DANS LE MUR DE L'AGRICULTURE INTENSIVE ET DE L'EXPORTATION

La loi d'orientation agricole répond à la lettre aux desiderata de la FNSEA, syndicat d'une agriculture business, bien plus qu'aux défis du revenu agricole, du renouvellement des générations ou de la catastrophe écologique. C'est un non-sens qui en dit long sur l'absence de vision de la France pour l'agriculture, où l'on cherche à ménager des choses incompatibles : souveraineté alimentaire et compétitivité, puissance exportatrice et revenus... Le plus révoltant ? "A aucun moment on a demandé aux citoyen·nes si ce modèle productiviste leur convient, ni aux agriculteurs qui en masse ont crié leur désespoir dans la rue en 2024" déplore Astrid Bouchedor, notre responsable plaidoyer.

?† Mais alors, tout est perdu ? Non !

?† **Ce qu'on a gagné** : Terre de Liens a travaillé sans relâche pour éviter que des acteurs privés, les "GFAI" (groupements fonciers agricoles d'investissement), puissent financer en priorité les fermier·es capables de payer les loyers les plus élevés... donc de grandes exploitations d'agriculture conventionnelle, destructrices du vivant.

?† **Ce qu'on a perdu** : les chambres d'agriculture gardent la main mise sur le parcours d'installation. Il y avait pourtant consensus, depuis Terre de Liens aux Jeunes Agriculteurs : l'Etat doit soutenir une pluralité d'acteurs qui puissent accompagner les porteurs et porteuses de projet, pour répondre à la diversité des projets agricoles. Hélas, le Sénat a donné raison aux tenants d'une agriculture productiviste, qui veulent garder les rênes du parcours d'installation. C'est barrer la voie à plus de la moitié des personnes qui veulent devenir agriculteur·trices, non issues du milieu

agricole, qui portent majoritairement les projets agroécologiques dont notre société a précisément besoin. Concrètement, cela signifie que les autres acteurs de l'installation (CIVAM, Fadear, Terre de Liens...) qui accompagnent déjà 1/3 des installations en France, devront continuer à se financer autrement, notamment aux échelles régionales ou locales.

Ce qui peut tout changer : le Conseil Constitutionnel a été saisi du projet de loi par plus de soixante député·es et sa réponse est attendue pour le 20 mars. L'espoir est certes permis, mais reste mince.

Ce que nous pouvons encore gagner

La loi est incomplète au sujet du parcours d'installation et sa déclinaison opérationnelle doit faire l'objet de discussions animées par le ministère de l'agriculture. La coalition "Installons des paysans", dont fait partie Terre de Liens, va y défendre sa mission pour faire pencher la balance vers une agriculture paysanne respectueuse des terres et du vivant.

Le sénateur Laurent Duplomb entend faire adopter un texte complémentaire à la loi agricole pour "lever les contraintes" au métier d'agriculteur. Sa loi est une caricature éhontée du pire des actions toxiques pour l'agriculture, l'environnement et la santé publique. Adoptée au Sénat, nous devons désormais empêcher son vote à l'Assemblée nationale. Nous sommes vent debout !

?† La loi agricole ne dit rien sur la régulation du foncier agricole, c'est-à-dire comment et par qui sont achetées les terres des agriculteurs qui cessent leur activité. Une aberration quand on sait que d'ici 2030, la moitié des agriculteurs et agricultrices seront en âge de partir à la retraite, et que l'agro-industrie se jette sur leurs terres pour agrandir ses exploitations déjà monstrueuses.

Pour freiner la spéculation et faciliter l'installation de nouvelles générations d'agriculteurs et agricultrices, il faut une réforme du foncier. Notre travail des derniers mois auprès des

parlementaires nous a permis de sensibiliser une grande partie d'entre elles et eux, et ce de manière transpartisane.

Le combat ne fait que commencer !

?† **Votre engagement fait notre force**

?† **Face à l'urgence agricole et écologique, nous voudrions proposer à celles et ceux d'entre vous qui ne le sont pas déjà, de devenir adhérent ou adhérente Terre de Liens.**

Votre adhésion nous permettra de multiplier nos actions localement : préserver encore plus de fermes à taille humaine, protéger les sols, l'eau et la biodiversité, et ainsi accélérer les changements de pratiques vers une agriculture durable et nourricière.

J'adhère à Terre de Liens !